



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Par cet avis public, **Monsieur René Charbonneau**, président d'élection, annonce aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale de la municipalité, les éléments suivants :

1. La liste électorale municipale qui a été déposée au bureau le **3 octobre 2025** fera l'objet d'une révision.
 2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
 3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, vous devez, le 2 novembre 2025, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et habiter, depuis au moins six mois, au Québec
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours
- NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié(e) dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

BUREAU MUNICIPAL, 850 RUE PRINCIPALE, SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE		
Mardi 14 octobre 2025	De 17 h à 20 h	Les sections de vote rattachées sont : 1 à 12
Jeudi 16 octobre 2025	De 14 h à 17 h	Les sections de vote rattachées sont : 1 à 12

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez nous rejoindre à l'adresse et numéro de téléphone suivants :

René Charbonneau	Président d'élection	850, rue Principale Saint-Ambroise-de- Kildare	450-755-4782 poste 102
Jacinthe Mercier	Secrétaire d'élection		450-755-4782 poste 107
David Paradis-Lapointe	Adjoint au président		450-755-4782 porte 108

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 3^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2025.

René Charbonneau
Président d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, selon la résolution 031-02-2021, le 3^e jour du mois d'octobre 2025, entre 10 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois d'octobre 2025.

*René Charbonneau
Greffier-trésorier*